

# Amnistie !

Qu'est-il devenu ce grand mot dont ont retenti tous les chaos qui ont secoué l'histoire ? Ce mot qui fait table rase des haines passées, qui ouvre les frontières, qui vide les geôles et qui donne un sens humain, réel, véritable aux changements sociaux proclamés du haut des tribunes.

Si sceptique que l'on puisse être devant un avenir particulièrement lourd, si blasé que l'on soit des gouvernements passés, présents et à venir, on était en droit de penser qu'une amnistie allait intervenir, que les emprisonnés des Daladier, Hitler et Pétain avaient payé d'assez d'années de cachot leur crime d'être restés fidèles à leur pensée.

Car – et c'est là un trait de l'impotente, omnipotente et indécrottable administration, l'on pourrait compter parmi ces prisonniers des

hommes condamnés pour rébellion contre Vichy et Hitler.

Ainsi, le gouvernement change et le geôlier reste en place ; quant au détenu, il ne connaîtra la nouvelle liberté survenue que par les échos qui franchiront les grilles de sa prison.

On a tout juste pris une vague mesure touchant ceux qui ont rendu des services de la Résistance. Formule imprécise et facile, porte ouverte aux cas d'exception comme à la plus criante inégalité.

Non, ce n'est pas cela l'amnistie, ce n'est pas le passe-droit pour certains hommes auxquels il fallait refaire une virginité.

L'amnistie, c'est la lumière pour tous, pauvre ou riche, inconnu ou célèbre, terrassier ou ministre.

Amnistie totale, sans  
réserve, sans restrictions, pour les insoumis comme pour les  
révolutionnaires, pour les objecteurs de conscience comme pour  
les camarades étrangers. Amnistie pour tous  
Et, pour ceux dont le  
patriotisme est chatouilleux, et qui protesteraient contre une  
telle  
mesure de clémence, qu'ils songent aux magnats et aux hauts  
dignitaires, coupables des pires compromissions avec  
l'occupant et  
qui sont toujours en place ! Puisqu'il existe tant  
d'indulgence  
pour ceux-ci, ne pourrait-il exister un peu de justice pour  
ceux-là ?  
Ce n'est que lorsque ce  
grand geste, qui délivre le présent du passé,  
aura été accompli que certains mots dévalorisés  
pourront reprendre cours.